

Au troisième trimestre 2018, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois est en hausse de 2,7 %, après une quasi stabilité aux deux premiers trimestres. Elles atteignent ainsi un nouveau pic historique. Cette augmentation concerne aussi bien les CDI (+ 2,6 %) que les CDD de plus d'un mois (+ 2,8 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent de 6,0 %. Cette évolution est principalement portée par la hausse des embauches en CDI (+ 10,0 %) et, dans une moindre mesure, par celles en CDD de plus d'un mois (+ 2,5 %).

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois reprennent ce trimestre dans les entreprises de moins de 20 salariés (+ 1,9 % contre - 0,2% au deuxième trimestre 2018), tant en CDI (+ 2,7 %) qu'en CDD de plus d'un mois (+ 1,1 %). Les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de 20 salariés ou plus augmentent également (+ 3,2 %) grâce à la hausse des embauches en CDD de plus d'un mois (+ 3,8 %) et de celles en CDI (+ 2,6 %).

Au troisième trimestre 2018, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois augmente dans les trois grands secteurs : + 4,5 % dans la construction, + 2,5 % dans l'industrie et + 3,0 % dans le tertiaire. Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois restent dynamiques dans les trois secteurs (+ 7,9 % dans l'industrie, + 7,5 % dans la construction et + 5,7 % dans le tertiaire).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent dans toutes les régions métropolitaines.

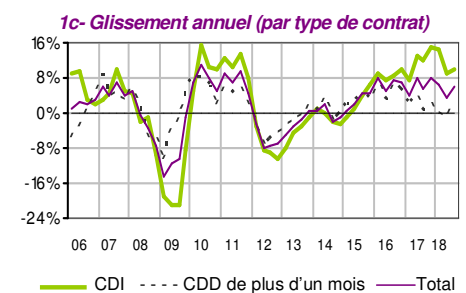
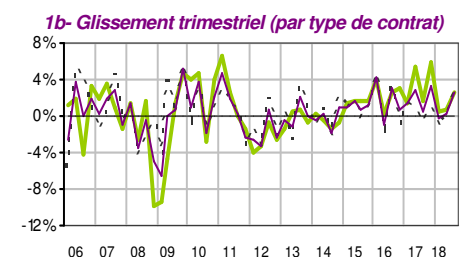
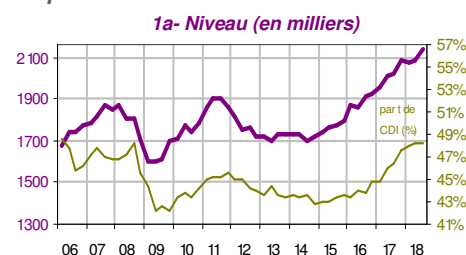
LES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS ATTEIGNENT UN NOUVEAU PIC AU TROISIÈME TRIMESTRE 2018

Au troisième trimestre 2018, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois¹ est en hausse de 2,7 % après une quasi stabilité aux deux premiers trimestres (- 0,3%, puis + 0,3 %). Il s'établit à 2,14 millions déclarations, le plus haut niveau trimestriel jamais atteint (graphique 1, tableaux 1 et 3).

Cette hausse résulte des progressions conjointes des déclarations d'embauche en CDD de plus d'un mois (+ 2,8 % après - 0,0 % au deuxième trimestre 2018) et de celles en CDI (+ 2,6 % après + 0,6 %, graphique 1b et tableaux 1 et 3). Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois sont également en hausse de 2,0 %, après - 1,6 % au trimestre précédent. Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim augmente de 2,2 % au troisième trimestre 2018 (tableaux 1 et 3).

Sur un an, les embauches de plus d'un mois demeurent très dynamiques (+ 6,0 %). Cette évolution résulte de la forte progression des embauches en CDI (+ 10,0 %) et, dans une moindre mesure, de celles en CDD de plus d'un mois (+ 2,5 %, graphique 1c et tableau 3). Les déclarations d'embauche de moins d'un mois sont en hausse de 2,2 % sur un an. Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim augmente de 3,4 % sur un an.

Graphique 1 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois hors intérim



Source : Acooss - Urssaf

Tableau 1 : Estimation* des déclarations d'embauche hors intérim au cours du troisième trimestre 2018 (données CVS-CJO)

Tranche de taille de l'entreprise	Nombre de déclarations d'embauche (en milliers)			Glissements trimestriels (en %)		
	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Déclarations d'embauche de plus d'un mois	857	1 282	2 139	+ 1,9	+ 3,2	+ 2,7
dont CDD de plus d'un mois	424	685	1 108	+ 1,1	+ 3,8	+ 2,8
dont CDI	433	597	1 031	+ 2,7	+ 2,6	+ 2,6
CDD de moins d'un mois	1 297	3 155	4 452	+ 1,2	+ 2,4	+ 2,0
Total des déclarations d'embauche	2 154	4 437	6 591	+ 1,5	+ 2,6	+ 2,2

* Données provisoires

Source : Acooss - Urssaf

¹ Cette publication porte sur les déclarations d'embauche hors intérim, principalement celles de plus d'un mois (CDI et CDD de plus de 31 jours).

Tableau 2 : Déclarations d'embauche par secteur détaillé d'activité (NACE 38)

Secteurs (NACE 38)	Embauches de plus d'un mois					Ensemble des embauches (y.c. moins d'un mois)			
	Glissements trimestriels en %				Glissement annuel en %	Niveaux 2018 T3			
	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3		CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche
BZ Industries extractives	+ 14,5	+ 10,4	- 6,3	+ 0,1	+ 18,7	138	396	608	1 142
CA Industries agro-alimentaires	+ 4,2	+ 3,5	- 0,6	- 2,3	+ 4,9	27 746	32 396	26 551	86 693
CB Habillement, textile et cuir	+ 3,6	- 0,3	- 1,3	+ 0,3	+ 2,3	3 040	3 992	3 494	10 526
CC Bois et papier	+ 2,6	+ 3,2	- 0,8	+ 8,7	+ 14,3	2 986	4 053	4 907	11 946
CD Cokéfaction et raffinage	ns	ns	ns	ns	ns	0	0	89	89
CE Industrie chimique	+ 1,5	+ 2,6	+ 0,8	+ 6,2	+ 11,6	993	2 962	3 179	7 134
CF Industrie pharmaceutique	- 3,1	- 12,0	+ 1,9	+ 11,2	- 3,3	181	1 553	1 517	3 251
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	+ 6,9	- 0,4	- 5,8	+ 10,7	+ 11,0	2 104	5 318	6 145	13 567
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	+ 5,4	+ 0,2	+ 5,8	- 0,5	+ 11,1	2 537	8 317	10 441	21 295
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	+ 2,6	+ 1,7	- 5,9	+ 10,6	+ 8,6	338	2 160	2 888	5 386
CJ Fabrication d'équipements électriques	+ 11,4	- 3,4	- 2,8	+ 17,4	+ 22,8	315	1 701	2 696	4 712
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	+ 3,4	- 4,3	+ 2,4	+ 9,7	+ 11,2	621	3 161	4 772	8 554
CL Fabrication de matériels de transport	+ 7,3	+ 4,7	- 1,3	- 0,9	+ 9,9	515	3 878	6 203	10 596
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	+ 3,1	- 4,6	+ 4,6	+ 5,1	+ 8,0	3 826	8 509	10 434	22 769
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	- 1,6	+ 1,1	+ 7,5	- 10,4	- 4,2	269	1 679	2 167	4 115
EZ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	+ 9,3	- 6,5	+ 7,7	+ 2,9	+ 13,3	5 766	5 910	5 865	17 541
FZ Construction	+ 6,1	- 3,8	+ 0,8	+ 4,5	+ 7,5	22 776	75 022	104 138	201 936
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	+ 3,7	- 0,9	- 1,9	+ 7,0	+ 7,9	295 104	165 928	181 373	642 405
HZ Transports et entreposage	+ 5,0	- 4,5	+ 0,5	+ 9,6	+ 10,5	120 305	53 847	71 815	245 967
IZ Hébergement et restauration	+ 3,6	+ 3,7	- 3,3	+ 0,8	+ 4,8	748 492	156 998	170 051	1 075 541
JA Edition et Audiovisuel	+ 5,3	- 1,9	- 1,3	+ 4,1	+ 6,1	325 449	15 865	9 135	350 449
JB Télécommunications	- 5,1	+ 4,3	+ 5,2	+ 2,6	+ 6,8	222	2 198	3 324	5 744
JC Activités informatiques	+ 3,6	- 3,4	+ 7,5	+ 5,4	+ 13,4	5 074	8 241	33 309	46 624
KZ Activités financières et d'assurance	+ 3,4	- 2,7	- 1,0	+ 5,3	+ 4,8	13 948	18 824	24 050	56 822
LZ Activités immobilières	- 1,4	+ 0,2	- 8,0	+ 3,0	- 6,3	13 583	8 612	12 917	35 112
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	+ 2,4	+ 0,4	+ 1,5	+ 10,4	+ 15,1	68 167	35 693	73 716	177 576
MB Recherche et développement	- 1,7	- 3,1	- 3,4	+ 17,1	+ 7,8	1 417	5 737	2 506	9 660
MC Autres activités scientifiques et techniques	- 0,6	+ 2,8	+ 2,9	- 0,8	+ 4,4	226 765	13 118	13 598	253 481
NZ Activités de services administratifs et de soutien	+ 0,3	+ 3,8	- 0,8	+ 1,7	+ 5,0	688 287	104 451	93 935	886 673
OZ Administration publique	+ 2,9	- 6,2	+ 4,8	+ 5,4	+ 6,6	93 699	100 418	10 209	204 326
PZ Education	- 0,9	+ 0,3	- 5,3	+ 4,2	- 1,9	62 042	52 053	13 539	127 634
QA Activités pour la santé humaine	+ 2,9	- 3,5	+ 3,9	+ 1,8	+ 5,0	253 246	38 198	25 493	316 937
QB Action sociale et hébergement médico-social	+ 3,6	- 1,8	+ 0,3	+ 2,3	+ 4,4	692 047	83 500	55 361	830 908
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	+ 7,4	- 0,4	+ 5,3	- 8,7	+ 2,8	658 261	39 853	16 456	714 570
SZ Autres activités de services	- 1,9	- 0,3	- 0,3	- 0,4	- 3,0	108 182	45 992	27 326	181 500
Activités diverses et non classées	- 13,6	+ 6,6	+ 10,7	+ 11,4	+ 13,7	725	1 480	850	3 055
TOTAL	+ 3,3	- 0,3	+ 0,3	+ 2,7	+ 6,0	4 451 773	1 108 495	1 030 526	6 590 794
Industrie	+ 4,2	+ 0,6	+ 0,4	+ 2,5	+ 7,9	51 796	86 149	91 928	229 873
Construction	+ 6,1	- 3,8	+ 0,8	+ 4,5	+ 7,5	22 776	75 022	104 138	201 936
Tertiaire	+ 3,0	- 0,2	- 0,1	+ 3,0	+ 5,7	4 376 142	945 989	835 397	6 157 528
Privé	+ 3,6	- 0,3	- 0,0	+ 2,7	+ 6,1	4 303 201	951 818	1 013 195	6 268 214
Public	- 0,6	- 1,1	+ 4,8	+ 3,0	+ 6,1	148 614	158 505	16 364	323 483

Source : Acooss - Urssaf

Tableau 3 : Dernières valeurs des séries trimestrielles des déclarations d'embauche (données CVS-CJO) *

Trimestre	Total des entreprises					Entreprises de moins de 20 salariés				
	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois		Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois	Total des déclarations d'embauche
		CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois			CDD de plus d'un mois	CDI		
Niveaux (en milliers)										
T2 2017	4 349	1 087	921	2 008	6 357	1 266	425	403	828	2 094
T3 2017	4 354	1 081	936	2 018	6 372	1 280	418	402	821	2 101
T4 2017	4 430	1 091	992	2 084	6 514	1 279	421	420	841	2 120
T1 2018	4 437	1 079	998	2 076	6 513	1 275	420	422	842	2 117
T2 2018	4 363	1 079	1 004	2 083	6 446	1 281	419	422	841	2 122
T3 2018	4 452	1 108	1 031	2 139	6 591	1 297	424	433	857	2 154
Glissements trimestriels (en %)										
T2 2017	- 0,6	+ 0,8	+ 5,5	+ 2,9	+ 0,5	- 1,2	+ 1,2	+ 4,6	+ 2,8	+ 0,3
T3 2017	+ 0,1	- 0,5	+ 1,7	+ 0,5	+ 0,2	+ 1,1	- 1,5	- 0,3	- 0,9	+ 0,3
T4 2017	+ 1,8	+ 0,9	+ 6,0	+ 3,3	+ 2,2	- 0,1	+ 0,6	+ 4,5	+ 2,5	+ 0,9
T1 2018	+ 0,1	- 1,1	+ 0,5	- 0,3	- 0,0	- 0,3	- 0,1	+ 0,3	+ 0,1	- 0,1
T2 2018	- 1,6	- 0,0	+ 0,6	+ 0,3	- 1,0	+ 0,5	- 0,3	- 0,1	- 0,2	+ 0,2
T3 2018	+ 2,0	+ 2,8	+ 2,6	+ 2,7	+ 2,2	+ 1,2	+ 1,1	+ 2,7	+ 1,9	+ 1,5
Glissements annuels (en %)										
T2 2017	+ 2,6	+ 4,5	+ 12,9	+ 8,2	+ 4,3	- 0,2	+ 5,6	+ 9,1	+ 7,3	+ 2,7
T3 2017	+ 2,1	+ 0,7	+ 11,9	+ 5,6	+ 3,2	+ 1,0	+ 0,8	+ 6,0	+ 3,3	+ 1,9
T4 2017	+ 3,2	+ 2,5	+ 15,2	+ 8,2	+ 4,7	+ 0,3	+ 0,9	+ 7,6	+ 4,1	+ 1,8
T1 2018	+ 1,4	+ 0,1	+ 14,3	+ 6,4	+ 2,9	- 0,5	+ 0,2	+ 9,3	+ 4,6	+ 1,4
T2 2018	+ 0,3	- 0,8	+ 9,0	+ 3,7	+ 1,4	+ 1,2	- 1,3	+ 4,5	+ 1,5	+ 1,3
T3 2018	+ 2,2	+ 2,5	+ 10,0	+ 6,0	+ 3,4	+ 1,3	+ 1,3	+ 7,7	+ 4,4	+ 2,5

* Les résultats sont provisoires, notamment pour le dernier trimestre (encadré 2).

Source : Acooss – Urssaf

Encadré 2 : La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) et ses retraitements statistiques

Le champ

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les contrats de droit privé, en France entière hors Mayotte. Les embauches classées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » suivant la nomenclature de SIRENE®. Ces établissements appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

La formalité administrative

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. 1 % des DPAE hors intérim ont été adressées en 2017 à l'Urssaf sur support papier, 71 % par Internet et 28 % par d'autres procédures dématérialisées.

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. C'est notamment

le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE doit être **réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche** et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme. C'est une démarche obligatoire, elle permet d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

Jusqu'en juillet 2011, cette formalité était opérée via la déclaration unique d'embauche (DUE). Elle est depuis le 1^{er} août 2011 fusionnée avec la DPAE.

Les principaux retraitements statistiques

Depuis juillet 2005, tout employeur effectuant les DUE / DPAE par Internet a l'obligation de renseigner le type de contrat de travail. De plus, depuis juin 2011, ces mêmes employeurs ont pour obligation de renseigner la durée des CDD. Ces deux effets, associés à une progression de l'utilisation d'Internet, ont permis d'améliorer très nettement la qualité des données. Les valeurs manquantes (sur les types de contrats et les durées de CDD), désormais résiduelles, sont imputées à partir des distributions de DPAE par secteur d'activité (NACE732) de l'établissement.

En outre, des estimations des déclarations retardataires sont réalisées en fonction du

mode de saisie, du mois d'embauche et du type de contrat de travail. **Les résultats présentés ici sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.**

Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets « jours ouvrables » et « année bissextile » (CVS - CJO). Les coefficients saisonniers sont estimés sur les années 2000 à 2017 et sont **revus une fois par an** à l'occasion de la publication des données portant sur le premier trimestre.

Dans cette publication, les séries CVS-CJO des DPAE de plus d'un mois (CDI et CDD de plus d'un mois) et du total des DPAE sont égales à la somme des séries dessaisonnalisées par type de contrat (CDI, CDD de moins d'un mois et CDD de plus d'un mois) et tranche de taille d'entreprise (0 à 19 salariés et 20 salariés ou plus).

Définitions

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Le glissement trimestriel (GT) compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.